

appliqué, afin de partager le pouvoir d'achat entre tous les citoyens, pourrait briser. Les expressions «zones désignées» et toutes les autres qui font croire aux gens que de nouvelles industries s'établiront dans leur région sont vides de sens, car si, avec des dollars empruntés, nous établissons de nouvelles industries et nous pouvons écouler le stock que ces industries manufacturent, nous nous leurrons.

Il est impossible d'avoir une économie saine si nous empruntons pour bâtir, et si nous ne pouvons vendre ce que nous avons produit. Cela signifie qu'on n'a pas satisfait tous les besoins des nombreuses familles canadiennes. Des milliers de consommateurs n'ont pas le nécessaire pour vivre. Alors, pourquoi la demande des consommateurs fléchit-elle, si des milliers d'entre eux n'ont pas le bien-être minimum? A mon avis, la réponse est très simple: Une certaine couche de la société canadienne ne jouit pas d'un pouvoir d'achat suffisant, même si notre sous-sol est l'un des plus riches et que les industries sont aux prises avec des surplus de production. Est-ce normal?

Est-il normal que le gouvernement refuse le crédit à ces gens en imposant des restrictions de toutes sortes, dont l'une des principales consiste à laisser le taux d'intérêt monter à un niveau jamais atteint dans l'histoire du Canada? Qui profite de la hausse des taux d'intérêt? Ce n'est certainement pas celui qui en a besoin, mais plutôt le riche ou le banquier anonyme.

A mon avis, un fossé se creuse de jour en jour, comme je l'ai dit tantôt, entre les riches et les pauvres. Pour faire disparaître cette situation, on devrait changer le système ou quelques-uns de nos économistes, afin que ceux-ci puissent se pencher davantage sur le problème avec lequel est aux prises le monde entier.

● (9.30 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Comme le débat sur la motion est maintenant terminé, en conformité du paragraphe 10 de l'article 58 du Règlement, la Chambre passe à l'étude de l'article suivant, les subsides.

LES SUBSIDES

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A)—1969-1970

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) propose:

Que le budget supplémentaire (A), pour l'année financière terminée le 31 mars 1970, présenté à la Chambre le 18 novembre 1969, soit adopté.

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, ces prévisions budgétaires ont été soumises au comité dit des prévisions budgétaires en général. Le comité a dénombré 45 postes de \$1; 41 d'entre eux étaient des transferts et quatre des postes de caractère législatif ou des postes ayant le même effet que des modifications statutaires. Il y a un an, le même comité s'était prononcé, dans son rapport, contre cette procédure. Il y avait néanmoins quatre de ces postes dans les prévisions budgétaires diverses. Bien entendu, ils ont fait l'objet d'explications pertinentes et ils ont été adoptés.

Je ne voudrais accaparer l'attention de la Chambre que pendant une ou deux minutes pour m'élever contre le peu de temps accordé au comité pour passer au crible ce budget supplémentaire. Le comité avait été mis sur pied le 20 novembre et invité à faire parvenir son rapport à la Chambre pour le 5 décembre. J'estime que ce délai était trop court pour examiner adéquatement des prévisions budgétaires portant sur quelque 66 millions de dollars.

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: Votre comité a découvert d'énormes augmentations dans certains secteurs; l'une d'elle en particulier nous inquiète; elle se rattache au Conseil privé. Il y a eu une augmentation de \$350,000 environ dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du premier ministre. Nous découvrons en outre avec une certaine consternation une augmentation de \$1,206,000 qui représente les dépenses supplémentaires des comités du Sénat par rapport à l'an dernier.

A ce point, je voudrais rendre hommage à un excellent président, mais sauf le respect dû aux membres du comité, ce dernier ne possède pas actuellement les connaissances suffisantes pour étudier en détail les questions qui lui sont soumises. Le champ est beaucoup trop vaste, il englobe tous les ministères depuis le ministère de l'Agriculture jusqu'à celui des Affaires des anciens combattants. Loin de moi la pensée que le gouvernement ait tiré parti de la situation, mais peut-être un jour un gouvernement sans scrupules pourrait utiliser ce petit comité inconnu pour ainsi dire, d'une manière qui ne correspondra pas à ce que nous attendons d'un Parlement.

Une voix: Je parie qu'ils y ont pensé.

● (9.40 p.m.)

M. McCutcheon: Peut-être, mais je suis fortement opposé à ce nouveau système parce qu'on peut se servir, en fait, on se sert des comités surtout comme des organismes ratificateurs.